



L'Alchimie du Jeûne jeûne et randonnée en Normandie

Contre -indications du jeûne

Il y a des contre-indications strictes et d'autres qui demanderaient une surveillance médicale (Comme dans les Cliniques en Allemagne).

Le jeûne est contre-indiqué en cas de :

- Affection coronarienne avancé
- Amaigrissement extrême
- Anorexie
- Artériosclérose cérébrale avancée
- Diabète type I
- Décollement de la rétine
- Grossesse ou allaitement
- Hyperthyroïdie décompensée
- Insuffisance hépatique
- Insuffisance rénale
- Maladies tumorales
- Maladies auto-immunes
- Scléroses en plaques
- Ulcère de l'estomac ou du duodénum.



Les séjours jeûne et randonnée sont réservés à des personnes en bonne santé (ou sous avis médical).